

COMPTE-RENDU de la réunion du Conseil Municipal du 24 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin, à vingt heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de QUILLY, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Valérie GAUTIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Valérie GAUTIER, Gervais BUGEL, Jean-Michel SYLVESTRE, Flavie BIGET, Ludovic ORAIN, Gaëtane LE SAUSSE, Laurent LOQUET, Jean-Marc PLISSONNEAU, Emmanuelle DUCHESNES

Etaient absents et excusés Marie-Ange OHEIX qui a donné pouvoir à Valérie GAUTIER, Laurent THEBAUD, Arnaud GUICHON, Françoise VERCHERE.

Madame le maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour : Adhésion à une convention pour la fourrière animale ANIM'TOIT (Prinquiau).

A 20H 00, Madame le maire déclare la séance ouverte.

- Désignation d'un secrétaire de séance

Constatation faite que le quorum est atteint, l'assemblée délibérante désigne Madame Emmanuelle DUCHESNES en qualité de secrétaire de séance.

-Approbation du compte rendu du 23/05/2019.

1)-Travaux d'aménagement des abords de la Chapelle de Planté

Suite à la dernière réunion du Conseil municipal,

La commune a réalisé une nouvelle consultation pour le marché de travaux de l'aménagement des abords de la chapelle de planté. Trois entreprises ont répondu à l'avis de marché.

La commission s'est réunie et propose de retenir l'offre de l'entreprise HORTUE MACONNERIE-44 450 DIVATTE SUR LOIRE pour la tranche 1 : 62 858€HT et la tranche 2 : 50 495€HT.

2) Modification des statuts et du périmètre d'intervention du SYDELA

La réforme territoriale et en particulier la fusion des communautés de communes opérée au 1^{er} janvier 2017 ont modifié le paysage intercommunale en Loire-Atlantique. De même, de nouvelles compétences, transition énergétique et électricité sont apparues pour le SYDELA qui oblige la mise à jour de ses statuts.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts du Sydela.

3)- Modification statutaire d'Atlantic'eau

Suite à la lecture du document déposé par Atlantic'eau,

Le conseil municipal approuve la modification des statuts : la transformation d'Atlantic'eau en syndicat mixte à la carte à compter du 31/12/2019.

4)- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Estuaire et Sillon

Afin de fixer la composition du conseil communautaire d'Estuaire et Sillon à compter du prochain renouvellement général des conseil municipaux, il est demandé à l'assemblée que le droit commun s'appliquera pour déterminer le nombre et la répartition des sièges . Accord du conseil municipal.

5)- Amortissement subvention d'équipement

Comme chaque année, le conseil municipal valide l'amortissement de la dépense effectuée pour l'échéance de l'emprunt auprès du SIAHB, soit pour 2019, la somme de 8 602€ amortie sur 15 ans.

6)- Convention avec la fourrière animale ANIM'TOIT

Madame le maire propose au conseil de retenir la proposition de convention avec la fourrière ANIM'TOIT de Prinquiau afin de capturer les chats et chiens errants sur la commune.

Le coût de ce service d'élève à 1.25€ par habitant.

Accord du conseil municipal

xxxxxx

7) Questions diverses :

-Mr SYLVESTRE Jean-Michel informe l'assemblée de la signature des marchés en groupement de commandes pour le PAVC (Plan d'Aménagement de la Voirie Communal) et également de l'avancement du projet d'aménagement du parking, rue Bois Joli.

-Mr BUGEL Gervais donne confirmation qu'il n'y aura pas de possibilité de rachat des emprunts en cours.

-Mme DUCHESNES Emmanuelle rappellent l'inauguration du nom de l'école Arc-en-ciel, samedi prochain, par la présentation des panneaux réalisés par les enfants.

-L'assemblée a effectué le tirage aux sort des jurés d'assises 2019.

xxxxxx